POUR RETRAITÉS

Dossier

Un si grand besoin d'une vraie Sécu !

VUE D'ACTU

3 Porter nos choix collectifs
Pour une rentrée sociale offensive

ENTRETIEN

14 Caroline Chevé
Réinventer le syndicalisme

CULTURE ET LOISIRS

15 Septuagénaires et toujours déterminé·es
Jusqu'au bout

Privilégié·es ?!

Des privilégié·es, il y en a, et il est urgent de les contraindre à s'acquitter de l'impôt et à contribuer bien davantage à la solidarité nationale, aux services publics et à la solidité du contrat social.
Contrairement à ce que d'aucuns prétendent, le patrimoine des grandes fortunes n'a pas été accumulé et transmis du seul fait du mérite individuel de quelques-uns : il résulte de conditions sociales, fiscales et politiques accommodantes.

C'est pourquoi, il y a bien des mesures à soutenir et à prendre, comme la taxe Zucman, plutôt que d'évoquer la suppression de l'abattement de 10 % sur les revenus des retraité·es, dont la plupart n'ont que leur pension pour vivre, à l'issue d'une vie active consacrée au travail. De plus, l'augmentation de la CSG des retraité·es et la sous-indexation des pensions sont des propositions qui, à l'heure où nous mettons sous presse, pourraient sortir du « conclave ».

Caroline Chevé
Secrétaire générale de la FSU

Désigner des privilégié·es et des boucs-émissaires, cela permet de mieux masquer l'injustice systémique des deux quinquennats Macron : le dogme de la baisse des impôts, qui profite aux foyers les plus fortunés et aux actionnaires, sape les recettes de l'action publique et obère la réponse aux défis actuels : crise climatique et environnementale, vieillissement, santé, autonomie…

La TVA, comme tout impôt indirect, pèse davantage sur les ménages les plus pauvres. Une TVA ne peut pas être « sociale » !

L'impôt doit permettre de financer l'action publique et les cotisations sociales, la Sécurité sociale, d'une part en réaffirmant des principes de justice fiscale et de progressivité de l'impôt, et d'autre part en remettant la question de l'emploi, de l'égalité professionnelle, de la juste rémunération du travail au cœur du débat public.

C'est une priorité.

SOMMAIRE

■ VUE D'ACTU

p. 3 Porter nos choix collectifs
Pour une rentrée sociale offensive

p. 4 Regards sur l'actualité
Montée de l'extrême droite dans le monde

p. 5 Pourquoi la paix ?
La paix, seule voie contre *« les désastres de la guerre »*

p. 6 Un budget anti social
Arrêtons les attaques

p. 11 Prendre en charge la dépendance
Les cache-misère de la politique de l'autonomie

■ DOSSIER

p. 7 à 10 UN SI GRAND BESOIN D'UNE VRAIE SÉCU !

■ VIE SYNDICALE

p. 12 Le Groupe des 9
Plus de 10 ans d'unité intersyndicale des retraité·es !

p. 13 Taxer les plus riches
De la nécessité de la défensive à la pertinence de l'offensive

■ ENTRETIEN

p. 14 Caroline Chevé
Projeter la FSU vers l'avenir
Réinventer le syndicalisme

■ CULTURE LOISIRS

p. 15 Septuagénaires et toujours déterminé·es
Jusqu'au bout. Vieillir et résister dans le monde ouvrier.

p. 16 *Méfiez-vous des enfants sages*
Qui a une petite araignée dans le plafond ?

POUR RETRAITÉS
Pages spéciales de la revue *POUR* n° 265 de juin 2025, revue de la Fédération syndicale unitaire (FSU), 22 rue Malmaison, 93170 Bagnolet – Tél. : 01 41 63 27 30 – Fax : 01 41 63 15 48
Internet : www.fsu.fr – Mél : fsu.nationale@fsu.fr – pour@fsu.fr
– N° CP : 0725 S 07429 / N° ISSN : 1246-077 X
Directeur de la publication : Caroline Chevé
Ce seize pages a été coordonné par Lionel Allain, Marie-Laurence Moros, Michèle Olivain et Claude Rivé
– Illustration de couverture : © Emqan / AdobeStock.com
– Impression : SIEP, Rue des Peupliers, 77590 Bois-le-Roi

PORTER NOS CHOIX COLLECTIFS

Pour une rentrée sociale offensive

Les contextes international et national témoignent d'un état de la planète et de notre pays très préoccupant. Les perspectives ouvertes par le gouvernement enfonceraient encore plus le pays dans les régressions. Pour tout à la fois s'y opposer et faire surgir d'autres possibles, nos mobilisations restent essentielles.

Inquiet·es de la montée des extrêmes droites, y compris dans l'UE où les récents succès électoraux au Portugal et en Pologne confirment ce phénomène, soumis·es aux retombées du « trumpisme » facteur d'instabilités, bouleversé·es par le génocide de la population palestinienne à Gaza, nous constatons l'impuissance à faire respecter les droits humains les plus fondamentaux et les solutions diplomatiques en faveur de la paix en Ukraine et ailleurs. L'attaque d'Israël contre l'Iran ajoute encore au chaos international. En France, les salarié·es, les retraité·es, les précaires et les privé·es d'emploi sont dans le viseur de politiques qui permettent au capital de s'approprier une part croissante de la richesse produite au détriment du travail.

Des attaques libérales en continu

Comment échapper aux discours gouvernemental, patronal et médiatique sur les 40 milliards d'économies à réaliser en 2026 et les mesures présentées comme seules solutions envisageables, quitte à amalgamer budgets de l'État et de la Sécurité sociale ? Baisse des cotisations sociales patronales et hausse de la CSG, TVA « sociale », introduction d'une dose de capitalisation dans le système des retraites, année blanche pour les pensions de retraite, suppression de l'abattement fiscal de 10 %, remise à plat de la réversion… Le « conclave » risque de déboucher sur des régressions poiur le monde du travail, en particulier les retraité·es. Les riches peuvent, eux, dormir sur leurs deux oreilles.

Mais des raisons d'espérer

Le premier baromètre publié par le ministère de la Fonction publique montre que les Français·es sont attaché·es à leurs services publics. 69 % se disent ainsi « *satisfaits* » : l'école (81 %) et l'hôpital (80 %) obtiennent les taux de satisfaction les plus élevés, alors que ces services publics sont laminés dans leurs missions et leurs moyens de fonctionner. Une réponse très encourageante au « *bashing* » vécu par les fonctionnaires.

© Alashi / Istock.com

Les salarié·es, les retraité·es, les précaires et les privé·es d'emploi sont dans le viseur.

Une résolution du groupe communiste pour l'abrogation de la réforme des retraites de 2023 a été votée à une large majorité des député·es présent·es à l'Assemblée nationale le 5 juin. Avec l'appui d'une opinion publique favorable aux 3/4 à cette abrogation, qui peut considérer la bataille sociale terminée ?

Dans la FSU, à la suite du Congrès national de Rennes, s'organise « *un groupe de travail sur les solidarités intergénérationnelles qui associera étroitement les actifs·actives et les retraité·es* ». Objectif : engager partout les équipes militantes à concrétiser le mandat du thème 4 : alors que la FSU fait de la campagne sur le 100 % sécu des soins prescrits et du dossier de la protection sociale une priorité, elle se donnera pour objectif de renforcer le secteur Situation des Personnels/Protection Sociale.

Dans le cadre des 80 ans de la Sécu, la Convergence des Services Publics prépare un colloque prévu le 4 octobre. La FSU organisera aussi une initiative nationale de ce type le 3 décembre. Des sections départementales envisagent déjà des stages et des débats publics. Des tracts et outils d'information divers en direction des militant·es et des syndiqué·es doivent être multipliés. Le G9 prendra toute sa place dans la réflexion et l'action.

Il est essentiel de rester engagé·e pour apporter notre contribution à l'exigence d'une société plus juste et plus solidaire.

Marie-Laurence Moros et Claude Rivé

© DR

Il est essentiel de rester engagé·e pour apporter notre contribution à l'exigence d'une société plus juste et plus solidaire.

REGARDS SUR L'ACTUALITÉ

Montée de l'extrême droite dans le monde

Les idées d'extrême droite se sont diffusées dans le monde, en Europe comme dans bien d'autres pays. Lutter contre implique de construire, sur la base de valeurs démocratiques, des alternatives de justice sociale.

Près de trois millions de voix au premier tour des élections législatives de 2002 pour le Front national, plus de dix millions de voix lors du même scrutin pour le Rassemblement national en 2024. Des chiffres qui horrifient, mais qui, après des hauts et des bas, s'installent durablement, comme presque partout en Europe. Prenons comme définition de l'extrême droite : groupes, mouvements, partis, idéologies présentant tout ou grande partie des aspects suivants : nationalisme identitaire, mythification d'un passé idéalisé, refus des autres cultures et de l'immigration, racisme, culte du leader (de l'homme fort), primat de l'ordre et la sécurité sur les libertés individuelles, censure, violences politiques, restrictions des droits des minorités, appui sur des groupes religieux extrémistes, solutions simplistes avec problèmes attribués à des ennemis intérieurs ou extérieurs, discours de victimisation (anti-intellectuels, antimédias, anti-élites, antijuges, anti-institutions), exploitation et amplification des peurs et des colères. La liste n'est pas exhaustive. Vu avec ce prisme, il devient par exemple difficile d'affirmer que les États-Unis ne sont pas actuellement administrés[1] par un président et un gouvernement d'extrême droite car toutes les cases sont cochées sans exception !

Pour compliquer, nous avons aussi la notion de régime « illibéral », qui désigne un pouvoir élu qui, tout en gardant une démocratie de façade avec des élections et des institutions, affaiblit les contre-pouvoirs (juges, médias, opposants) et réduit les libertés fondamentales. La Hongrie, la Turquie et l'Inde sont des exemples, la Russie aussi sans doute, mais en fait toutes les nuances sont possibles entre la démocratie idéale et la dictature : la criminalisation des manifestations, mouvements sociaux et prises de positions non conformes se généralise même dans des pays d'ancienne tradition démocratique, comme le Royaume Uni.

On trouve sur le site de Toute-leurope.eu une carte de l'UE (*cf.* carte 1) présentant de façon simplifiée la présence de l'extrême-droite dans les gouvernements. Le Monde a publié un graphique (*cf.* carte 2) illustrant la présence de l'extrême droite à partir des dernières législatives de chaque pays.

Carte 1

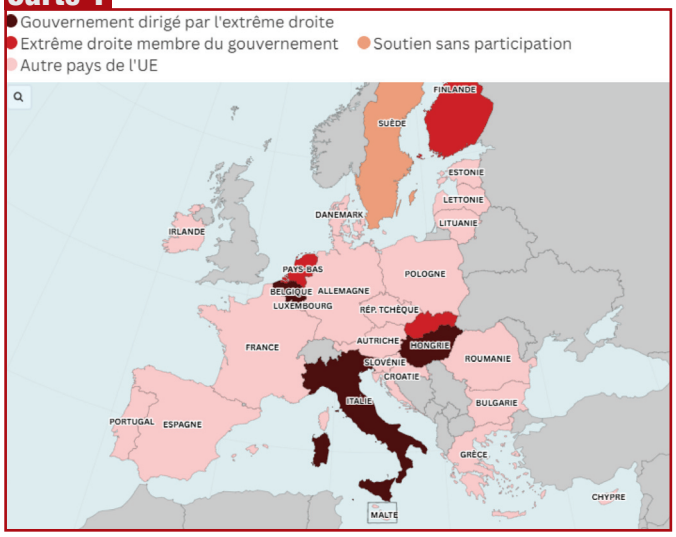

Carte 2

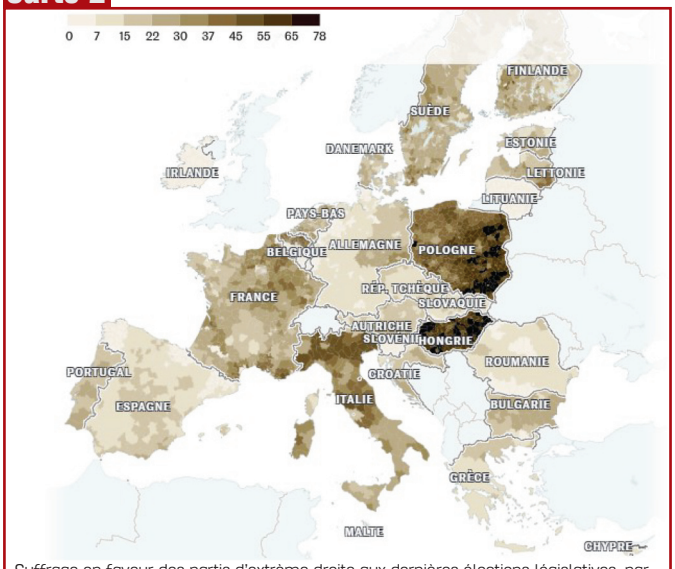

Suffrage en faveur des partis d'extrême droite aux dernières élections législatives, par circonscription, district ou commune selon les pays, en % des suffrages exprimés.

Montée des inégalités

On sait que c'est une cause majeure de la poussée populiste et les statistiques sont édifiantes. Les 1,5 % les plus riches possèdent 47,5 % de la richesse mondiale (rapport[2] UBS page 23). Les 3,5 % les plus pauvres en possèdent 0,5 %. Les cinq hommes les plus riches ont doublé leur fortune depuis 2020, tandis que cinq milliards de personnes se sont appauvries (Oxfam 2024).

Déceptions électorales

Voilà un autre facteur essentiel de la progression populiste : le sentiment de ne pas être écouté et d'être méprisé ; les alternances se succèdent sans changements significatifs et les politiques d'austérité se pérennisent sur l'air de *« il n'y a pas d'autre choix »*. Là encore il suffit de regarder côté britannique : récemment sorti grand vainqueur des récentes législatives, le Premier ministre travailliste mène une politique conservatrice, déçoit rapidement ses propres électeurs et favorise l'ascension du parti populiste. Le meilleur rempart contre l'extrême droite est la construction d'une alternative progressiste crédible car la seule dénonciation ne suffit pas.

Hervé Lelourec

1. L'administration (fédérale), au sens américain du terme, est composée par le Président, qui peut licencier du jour au lendemain et nommer des responsables qui lui sont totalement inféodés. Sur instructions de Trump, elle a été récemment victime de licenciements massifs et d'annulations de crédits dans les domaines de l'aide internationale, l'éducation, la recherche, la santé…

2. https://www.ubs.com/global/en/wealth-management/insights/global-wealth-report.html

POURQUOI LA PAIX ?

La paix, seule voie contre « *les désastres de la guerre* »*

La guerre, les conflits armés, violents, sont un échec de l'humanité, un reniement des principes et valeurs qui permettent de « *construire la paix dans l'esprit des êtres humains* », d'imposer des barrières éthiques et juridiques, de proposer des voies pour garantir le droit de chacun·e.

Les niveaux de violence armée, d'insécurité explosent dans le monde au mépris du droit international, du droit des peuples, du droit des êtres humains. Comme au temps de Goya, mais avec des armes plus dévastatrices, la violence armée entraîne son cortège de cruauté, de viols, de destructions, de mort, de misère et de famine… Guerres inter-États (Ukraine, Gaza, Inde-Pakistan, Israël-Iran…), affrontements intra-étatiques (Soudan, Myanmar…), conflits suscités par des groupes armés…, les formes sont multiples.

Des cortèges de malheurs

Les conséquences de tous les conflits sont malheureusement similaires, ont un impact destructeur sur le développement du pays, entraînant la régression du droit au niveau individuel comme au niveau de l'État et des institutions. Pour les populations civiles, le bilan est lourd en termes de morts et de blessés, de destructions des lieux de vie, de dégradations environnementales. Les déplacements de population augmentent ces dernières années. La disparition des moyens de subsistance, la famine aggravent encore la désespérance et la peur liées aux attaques, créant des traumatismes physiques et psychiques profonds et durables, des haines, handicap pour penser un avenir. D'autant que les enfants sont particulièrement atteints, ciblés même dans leurs écoles ou hôpitaux.

L'économie, la justice sociale, la démocratie, les libertés sont victimes des conflits : les ressources vont aux achats d'armes, les sociétés se fragmentent, des « hommes forts » et des partis extrêmes confisquent le pouvoir, créant une forme de consensus à coups de propagande contre un ennemi global, le mal incarné (nazi, terroriste…).

© *Les Quatre parties du monde* | Musée national Pablo Picasso - La Guerre et la Paix

Construire la paix est un objectif et un travail permanent de toutes et tous.

Un objectif fondamental, la recherche de la paix et de la sécurité

Construire la paix n'est souvent pas le réflexe premier, c'est un objectif et un travail permanent de toutes et tous, à tout niveau de la société. Il faut croire dans les êtres humains, dans les « Lumières » et la raison, dans la capacité humaine de penser universel, solidaire. Ce que beaucoup de pays, des régions du monde et, à l'international, l'Organisation des Nations unies, ont proposé au travers de charte, de constitution, de traité, de convention et autres réglementations n'est pas caduc. Mais il est nécessaire de le faire vivre, devenir réalité, au travers de l'éducation et de la culture, de la construction de l'esprit critique, de la lutte contre les préjugés, les discriminations et contre les inégalités. La recherche de la paix, de la justice sociale est multiforme, les dix-sept objectifs de développement durable (ODD)**, indiquent la « *marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour toutes et tous* ». Ces objectifs sont interconnectés et les défis sont mondiaux.

Chacun·e a son rôle à jouer : contre des forces et des gouvernants non démocratiques, non égalitaires, la société civile, les regroupements de défense et promotion du droit (sous forme associative, syndicale, voire politique) ont le pouvoir de faire changer les choses.

Espérer certes mais agir !

Michèle Olivain

NE PAS ATTENDRE QU'IL SOIT TROP TARD

La situation à Gaza, crimes, épuration ou génocide, est intolérable. Il y a urgence pour la France à peser pour imposer un cessez-le-feu immédiat et durable, urgence à peser sur Israël pour mettre un terme aux attaques et rétablir l'aide humanitaire à hauteur des immenses besoins de la population gazaouie.

À remettre et temporiser, la France devient coupable de crime de non assistance, de complicité, *a minima* de passivité face aux atteintes au droit international.

L'opinion publique est très majoritairement favorable à la prise de sanctions contre l'État d'Israël : celle-ci passe par la reconnaissance immédiate de l'État de Palestine – et la mise en œuvre de mesures précises pour concrétiser une solution à deux états -, par l'interdiction de toute livraison d'armes à Israël (notamment allemandes).

La France doit prendre des mesures et user de son influence pour que l'UE dénonce son accord économique d'association avec Israël. Il faut y ajouter des sanctions diplomatiques et juridiques contre les responsables reconnus de crimes contre les Palestiniens.

Plus le désastre dure, plus le rétablissement de la paix est compromis. Il y va de la responsabilité de la France.

* Francisco GOYA – 85 gravures réalisées entre 1810 et 1820, témoignages des horreurs des guerres napoléoniennes et de leurs conséquences en Espagne.

** https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/

UN BUDGET ANTI SOCIAL

Arrêtons les attaques

Le refus gouvernemental d'accroître les ressources publiques en taxant les ultrariches et d'orienter la fiscalité dans le sens de la justice sociale est une véritable provocation. Le « modèle » social est trop coûteux, on ne travaille pas assez. Les retraité·es, considéré·es comme improductifs, improductives, sont particulièrement ciblé·es.

La saisine par le Premier ministre du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA), afin de trouver des économies de plusieurs milliards sur la Sécurité sociale, n'est pas recevable : notre système de santé est au bord de la rupture et le secteur de l'autonomie est à l'abandon. La grande majorité des Ehpad publics sont en déficit chronique, les services d'aide à domicile asphyxiés et de plus en plus de personnes âgées ne recourent pas aux soins prescrits.

La dramatisation de la dette publique sert à justifier les coupes budgétaires drastiques : il faut économiser 40 milliards pour 2026. L'alerte du rapport 2024 de la Cour des comptes qui décrit *« une trajectoire des comptes sociaux hors de contrôle, menaçant même le financement des prestations sociales »*[1], est significative.

© Andrey Popov / AdobeStock.com

La dramatisation de la dette publique sert à justifier les coupes budgétaires drastiques.

Les dépenses augmentent, pas les recettes

L'augmentation des dépenses de santé dues au vieillissement de la population est une évidence. Cette situation était tout à fait prévisible compte tenu de la pyramide des âges. Cependant aucune planification prévisionnelle n'a été faite ni même envisagée. Alors que les exonérations de cotisations sociales s'élèvent à 77 milliards pour la seule année 2025, alors que le gouvernement ne veut taxer ni les grandes fortunes ni les grandes entreprises qui bénéficient d'aides publiques sans contrepartie et qui ont redistribué 100 milliards de dividendes à leurs actionnaires en 2024, il vise les dépenses sociales publiques, les services publics, la Sécurité sociale. Nous n'acceptons aucune « piste » qui diminuerait le pouvoir d'achat des salarié·es et des retraité·es alors que les dépenses contraintes augmentent et notamment, pour les plus âgé·es, les complémentaires santé, hélas indispensables pour se soigner. Comment se nourrir convenablement, se soigner faute de personnels, faute de structures et faute de ressources suffisantes pour financer le reste à charge ?

© evgenzz / AdobeStock.com

La taxation « Zucman » sur la fortune des milliardaires rapporterait 18 milliards d'euros.

Des attaques contre les moins nantis

La Sécurité sociale, les retraité·es, les salarié·es, ne sont pas des variables d'ajustement de la dépense publique. Ce sont pourtant les pistes du pouvoir : TVA « sociale », CSG, retraite par capitalisation, revalorisation partielle des pensions, suppression de l'abattement des 10 %... La TVA est l'impôt le plus inégalitaire qui soit car il pèse indifféremment sur tout le monde et dès lors touche les plus faibles. Le projet permettrait, par ailleurs, de diminuer le coût du travail en baissant les cotisations sociales pour augmenter les prix, faisant ainsi baisser le pouvoir d'achat.

De fait, la crise provient surtout d'un manque de recettes : la politique en faveur des plus riches et des grandes entreprises se traduit par un manque à gagner de 308 milliards depuis 2017. Déjà, la taxation « Zucman »[2] sur la fortune des milliardaires rapporterait 18 milliards d'euros.

La FSU rappelle son attachement au financement de la protection sociale par la cotisation et elle a des propositions pour augmenter les recettes (*cf.* page 14). Le G9, fort de ses initiatives, entend poursuivre l'action mais seul un front large avec les forces syndicales de salarié·es permettra de créer le rapport de force indispensable..

Marylène Cahouet

1 : Déclaration de Pierre Moscovici en janvier 2025.

2 : Taxation sur les très grandes fortunes, votée à l'Assemblée nationale le 20 février 2025, puis repoussée par le Sénat le 12 juin 2025.

© Emgan / ADobeStock.com

UN SI GRAND BESOIN D'UNE VRAIE SÉCU !

Dossier réalisé par Gérard Blancheteau, Marylène Cahouet, Maryse Lecat, Jacques Lecoffre, Hervé Lelourec, Marie-Laurence Moros, Serge Pagnier, Daniel Rallet, Claude Rivé

Mobiliser pour redonner à la Sécu, à l'occasion de ses 80 ans, tout son rôle en accord avec ses principes d'universalité et de solidarité.

Évoquez le sujet de l'accès aux soins. Surgiront tôt ou tard des constats avérés, tels *« La santé est le bien le plus précieux mais coûte cher »*, suivis parfois de fausses évidences comme *« Le pays n'a pas les moyens de faire face à toutes ces dépenses »* ou *« Comment la Sécurité sociale dont le trou ne cesse de se creuser pourrait-elle rembourser plus ? »*
Si les bienfaits de la Sécu restent bien présents dans l'opinion, si est régulièrement confirmé l'attachement au système construit à une époque où le pays ne disposait pas des richesses d'aujourd'hui, les dégâts des politiques menées contre elle depuis des décennies ont miné la confiance. Les campagnes pour faire de la santé un marché pèsent sur l'opinion publique.
Pour justifier l'imposition du système de Protection sociale complémentaire (PSC) dans le privé puis la Fonction publique, l'argument était de faire payer une partie des dépenses de santé par les employeurs. Mais alors pourquoi organiser le versement vers les complémentaires (au sein desquelles assurances et fonds de prévoyance prennent l'ascendant sur les mutuelles) plutôt que vers les caisses de la Sécu ? Pourquoi priver les travailleurs et travailleuses du choix de leur complémentaire en décidant que chaque ministère l'imposerait à ses agent·es actifs·actives ? Pourquoi avoir refusé d'intégrer les personnels à la retraite ? Pourquoi avoir repoussé le couplage santé-prévoyance ?
Nos publications ont souvent expliqué que les difficultés de la Sécu sont créées de toutes pièces par le tarissement organisé de ses recettes : multiples allègements et exonérations de cotisations sociales, écrasement des salaires, inégalités salariales entre femmes et hommes, non contribution des profits financiers, etc.
Les cotisations sociales sont du salaire socialisé et s'opposent à la fiscalisation de ses ressources (CSG, TVA et autres taxes) et l'étatisation de sa gestion par le biais des Lois de financement de la Sécurité sociale (LFSS).
La PSC est une traduction de cette offensive d'affaiblissement continu de la Sécu… Le dispositif imposé est aussi compliqué qu'injuste. Ce dossier dresse une liste des inquiétudes et questions multiples auxquelles les retraité·es sont confronté·es. L'ensemble du système de santé dont quelques aspects sont évoqués ici est à reconstruire.
Alors que faire ? Informer et former, éclairer au mieux retraité·es et actifs·actives, mobiliser largement pour redonner à la Sécu l'efficacité que lui permet l'application des principes de solidarité et d'universalité. Pour restaurer la démocratie, sa gestion doit revenir aux représentant·es des assuré·es sociaux. Les 80 ans de la Sécu nous convient à sa reconquête.
Ce dossier y invite.

LA SÉCU À 100 % DES SOINS PRESCRITS

Du slogan à la mobilisation

Mandat de la FSU, la « Sécurité sociale à 100 % des soins prescrits » est l'objet d'un consensus fondé sur la dénonciation du recul organisé de la Sécurité sociale. Et sur la construction d'une alternative, celle de la reconquête de la Sécurité sociale à l'occasion de la célébration de ses 80 ans d'existence le 3 décembre 2025 dans le cadre d'un colloque national de la FSU.

Cet objectif est souvent utilisé comme un slogan sans qu'il soit l'objet d'une stratégie concrète susceptible de l'emporter. Cela fait l'objet de débats que nous avons suivis en tant que retraité·es, en particulier dans le cadre de la préparation de l'action de Convergences pour les services publics le 4 octobre 2025.

Objectif atteignable

En constatant l'avalanche de fortes critiques contre le système à deux étages (Sécu et complémentaires santé) de la part de nombreux spécialistes et d'institutions, du Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie (HCAAM – 2022) jusqu'à une commission du Sénat (2024), on peut considérer que c'est un objectif atteignable. Et souhaitable au vu de la mise en œuvre de la PSC dans la Fonction publique basée sur des valeurs opposées à celles de la Sécu (inégalités, rupture de solidarité…).

Reconquête de la Sécu mais pas à l'identique : depuis 1945, les conditions de développement de la protection sociale ont changé.

© HJBC / AdobeStock.com

Se mobiliser pour construire une stratégie

Reconquête de la Sécu mais pas à l'identique : depuis 1945, les conditions de développement de la protection sociale ont changé et, si les valeurs que nous défendons sont les mêmes, elles doivent être adaptées au contexte d'aujourd'hui.

■ Se battre pour la Sécu à 100 % n'a de sens que si cette lutte est liée à une réforme profonde du système de santé contre sa prise en main par le privé et la pénurie de moyens publics. Cet objectif s'appuie donc sur les mobilisations importantes qui impliquent le système de santé.

■ Les « soins prescrits » mais lesquels ? Cela pourrait être l'objet de débats dans le cadre d'une démocratie sociale associant les différentes parties prenantes (soignant·es, syndicats, associations de patient·es ou citoyennes, élu·es) pour distinguer ce qui relève de choix individuels ou d'un bien commun.

■ Que faire des mutuelles ? beaucoup de champs d'action sont possibles : la prévention, la gestion d'établissements de santé, les nouveaux champs liés à la santé…

Pour donner de la chair à cette stratégie, il faut aussi réfléchir aux étapes intermédiaires, attaquer les points faibles de la stratégie du pouvoir et des complémentaires. Et surtout travailler à des alliances syndicales, avec des chercheurs, chercheuses et des associations mobilisées. Les sujets ne manquent pas, les idées non plus.

LES SFRD À L'INITIATIVE

Dans de nombreux départements (dernièrement Allier, Var, Vienne, à Paris…), les militant·es des sections fédérales des retraité·es départementales (SFRD) s'emparent des questions de santé au plus près des problématiques de leur territoire en développant des initiatives qui rassemblent et éclairent les enjeux. Le système de santé offre, hélas, de bonnes raisons de s'alarmer : fermetures de services, urgences comprises, manque de médecins, de soignants, hausses des dépassements d'honoraires et des restes à charge, éloignement des lieux de soins…

Ensemble dans l'unité et l'intergénérationnel

Si les retraité·es sont éminemment sensibles aux dégradations, les effets touchent l'ensemble de la population. Des voix citoyennes, d'associations, de syndicats, de partis, de personnalités médicales s'élèvent pour dessiner un système qui redonne la primauté au droit d'accès pour toutes et tous aux soins, à la santé. Toutes les initiatives de débats et les mobilisations communes ouvrent les pistes de solution. Les SFRD ont leur rôle à jouer pour que s'y associent pleinement actifs·actives et retraité·es de la FSU.

LA PSC DES RETRAITÉ·ES

Les questions s'accumulent, l'alternative s'impose

Le gouvernement prétendait harmoniser la protection sociale des salarié·es du privé et du public. Après avoir cassé la solidarité intergénérationnelle en écartant les retraité·es de toute prise en charge, les promesses en direction des agent·es ne sont pas tenues.

Commencée dans certains ministères, la mise en œuvre a été retardée dans d'autres dont « les trois ministères de l'Éducation »*. Des opérateurs différents choisis parmi les complémentaires ont fait des offres diverses. Dans la Territoriale, à l'inverse de l'État, les employeurs ont entériné le couplage santé-prévoyance, mais le gouvernement n'a toujours pas validé l'accord qui nécessite une transposition législative. Les gouvernements ont asséché les ressources de la Sécu, l'ont dépossédée de ses missions et ont organisé la mise en concurrence des complémentaires (institutions de prévoyance, assurances et mutuelles ayant renoncé à leurs valeurs historiques – solidarité, gestion démocratique…). Ils ont favorisé des opérateurs dont l'objectif unique est de dégager des profits, dans un processus continu de marchandisation. Le prix à payer par les retraité·es s'annonce lourd. Petit tour d'horizon, très partiel, de questions sans réponses à ce jour.

Quel sera le coût global de la cotisation au contrat collectif de son ancien ministère ? Quelle visibilité réelle a-t-on sur son évolution, au-delà de la limite à 175 % de la cotisation d'actif·active après six ans de retraite ? Quel comparatif possible avec un contrat individuel dont la hausse a été continue depuis des années ?

Au ministère de la Transition écologique, comme au ministère des Finances, Alan, assureur capitalistisque, a remporté les marchés. Son choix est hautement politique.

Au MASA (Agriculture et souveraineté alimentaire), le fonds de pension américain qui gère les contrats santé (MERCER) n'a fait aucune communication en direction des retraité·es. Le délai réglementaire de réponse d'un an sera-t-il respecté ? Sera-t-il suffisant ?

Des opérateurs dont l'objectif unique est de dégager des profits.

© Thapana_Studio / AdobeStock.com

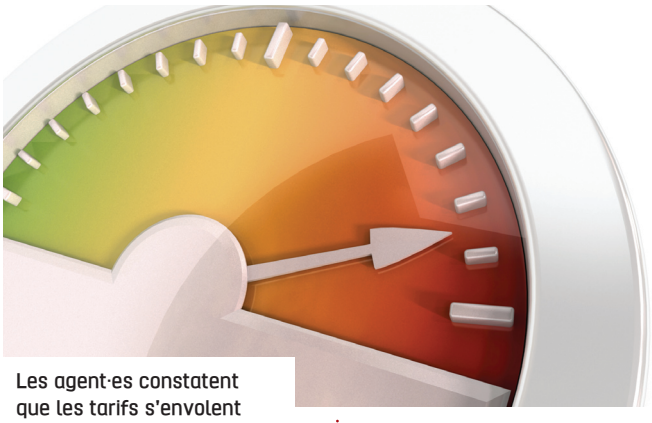

© DR / iStock.com

Les agent·es constatent que les tarifs s'envolent pour couvrir leurs ayants droit.

Au ministère de la Justice où l'assurance AXA intériale a été choisie dans la branche pénitentiaire, les agent·es constatent que les tarifs s'envolent pour couvrir leurs ayants droit. Information et accompagnement pour se déterminer dans des délais contraints ne suivent pas.

De multiples questions

Dans les trois ministères de l'Éducation pour lesquels le duo MGEN-CNP a emporté le marché :

- Quelle information et quel calendrier pour les retraité·es ?
- Quel tarif pour les ayants droit ?
- Une tarification à l'âge sera-t-elle appliquée ?

Le fonds d'aide aux retraité·es sera financé aussi par les retraité·es avec une cotisation additionnelle à hauteur de 2 % de la cotisation d'équilibre et utilisé en « fonction des ressources » : s'agit-il du seul niveau des pensions ? du revenu du foyer fiscal ? de la prise en compte du patrimoine ?

Une option facultative « frais d'obsèques et perte d'autonomie », initialement prévue en prévoyance, sera proposée avec la complémentaire santé. Quelles en sont les modalités d'adhésion et les garanties, etc. ?

Cette liste d'interrogations non exhaustive et datée démontre qu'un tel système ne peut être une bonne réponse au besoin d'assurer la meilleure couverture santé et prévoyance à chacun·e. Certaines questions vont – espérons-le – recevoir réponse. D'autres surgiront. Elles appelleront clarifications, interventions, pressions syndicales qui seront régulièrement communiquées. Sans reconstruction d'une Sécurité sociale du XXIe siècle, laisser imaginer un choix individuel, en fonction de son état de santé et de ses possibilités de financement, brise le soin que l'ensemble de la société doit prendre de chacun·e de ses membres.

* L'Éducation nationale, l'Enseignement supérieur et la Recherche, Sports, Jeunesse et Vie associative.

LE SYSTÈME DE SOINS EN PÉRIL

Répondre enfin aux besoins

« Pour une offre de qualité auprès de toutes et de tous » : voilà le mandat de la FSU, renouvelé au congrès de Rennes. C'est un objectif à atteindre rapidement tant l'accès aux soins de tous et toutes continue de se dégrader.

L'insuffisance de la présence et du nombre de personnels de santé sur (presque) tous les territoires alerte citoyen·nes, élu·es depuis plusieurs années. Et la situation s'aggrave.

La loi Garot pour avancer ?

Cette loi propose de soumettre l'installation des futurs médecins à une autorisation des Agences régionales de santé (ARS), tout comme c'est le cas déjà pour les pharmaciens, les kinés, les infirmières libérales… Les praticien·nes ne pourraient alors s'établir sur un territoire surdoté qu'en remplacement d'un départ. Cette mesure serait un premier pas vers une meilleure répartition des médecins sur le territoire, mais pour être pleinement efficace, elle doit s'accompagner de recrutements massifs. Les représentant·es des étudiant·es en médecine ont lancé un mot d'ordre de grève au nom de la remise en cause de leur liberté d'installation. Et le Sénat a voté une autre loi, la loi Moullier, soutenue par le gouvernement.

Un pacte de lutte contre les déserts médicaux, la solution ?

Le Premier ministre présente *« un pacte de lutte contre les déserts médicaux »* où chaque médecin généraliste ou spécialiste serait invité à exercer jusqu'à deux jours de son activité par semaine dans des zones prioritaires identifiées par les ARS. C'est la politique du « déshabiller Paul pour habiller Jacques ». Les médecins ont réagi vivement à ce pacte, argumentant que personne ne sera satisfait, ni les habitant·es des déserts médicaux, ni les patient·es des médecins contraints, ni eux-mêmes se considérant comme des « bouche-trous ».

Pour la FSU, le besoin est au-delà de cette proposition, inadaptée et non pérenne.

Les centres de santé : une avancée ?

Les centres de santé sont créés et gérés par des organismes à but non lucratif, des collectivités territoriales, des établissements publics de coopération intercommunale ou de santé, des sociétés coopératives d'intérêt collectif.

Contrairement aux maisons de santé à but lucratif, les centres de santé sont des structures d'exercice collectif, qui appliquent le tiers payant sans dépassement d'honoraires, dont les équipes médicales sont salariées.

Si des centres de santé avec des praticiens pluridisciplinaires, salariés, se développaient, cela pourrait permettre de limiter les déserts médicaux, et d'apporter une qualité de soins digne de notre pays. Cela suppose de former plus de médecins, donc d'augmenter la capacité d'accueil des universités.

Et le pôle public du médicament, c'est pour quand ?

C'est en 2020 que Laurence Cohen, sénatrice communiste, a déposé un projet de loi pour un pôle public du médicament. Selon une enquête de l'association UFC-Que choisir (novembre 2020), les médicaments d'intérêt thérapeutique majeur (MITM) en difficulté d'approvisionnement sont majoritairement des médicaments anciens, peu coûteux, mais essentiels dans l'arsenal thérapeutique. Avec un pôle public du médicament, les coûts seraient moindres et plus contrôlés qu'aujourd'hui. L'intérêt majeur serait de soigner plus de monde sans enrichir les entreprises pharmaceutiques de manière démesurée.

Or, les sénateurs n'ont pas adopté ce projet de loi alors qu'ils étaient majoritairement conscients des difficultés. Les intérêts financiers ont sûrement pesé dans la balance.

« Pour une offre de qualité auprès de toutes et de tous » : voilà le mandat de la FSU !

LA SÉCU, UN ATOUT DE DÉVELOPPEMENT FONDAMENTAL

La Sécurité sociale, fondée sur le principe « de chacun selon ses moyens à chacun selon ses besoins » et sur l'universalité des droits, est un élément essentiel de la protection sociale. Les politiques menées par les gouvernements successifs, avec l'appui du patronat, démantèlent les solidarités et mettent en cause l'existence même de la Sécu. Pour la refonder, les évolutions à acter son multiples, comme le souligne ce dossier. La FSU revendique aussi la mise à contribution des revenus du capital et la requalification de la CSG sur le travail en cotisation, afin de sanctuariser le financement de la Sécurité sociale.

Une seule réponse : la Sécurité sociale à reconquérir pour un remboursement à 100 % des soins prescrits. Et c'est possible.

PRENDRE EN CHARGE LA DÉPENDANCE

Les cache-misère de la politique de l'autonomie

Ce n'est une révélation pour personne, la population française vieillit avec pour conséquence, parfois, la perte d'autonomie.

C'est un sujet sur lequel se penchent régulièrement les pouvoirs politiques avec des réponses souvent inadaptées et qui ne sont pas à la hauteur des enjeux. Trois exemples.

Maintien à domicile

Dans plusieurs enquêtes, le souhait du maintien à domicile a été nettement exprimé, en même temps que beaucoup de méfiance envers les EHPAD et résidences, trop coûteux et déshumanisés.

Nos autorités se sont alors prononcées pour le « virage domiciliaire ». La loi Adaptation de la société au vieillissement (décembre 2015) a tenté d'apporter un peu de soutien matériel (APA augmentée) et humain aux personnes âgées en améliorant les conditions de travail des personnels. Cependant, malgré les déclarations pleines de bonnes intentions, l'adaptation des logements n'a été que peu réfléchie (coût des travaux pour les propriétaires très élevés, refus des bailleurs sociaux pour les locataires) et de nombreuses personnes ne sont pas en sécurité chez elles. Les aidant·es, les intervenant·es doivent souvent se débrouiller par leurs propres moyens. Par ailleurs, l'isolement reste une réalité que ce soit dans les villages ou dans les étages des immeubles urbains.

Service public de l'autonomie

Les organisations syndicales ou associatives réclament depuis de nombreuses années la création d'un service public de l'autonomie. En lieu et place de ce service, une loi de 2024, « Bâtir la société du bien-vieillir et de l'autonomie », adopte la création d'un SPDA (service public départemental de l'autonomie), avec une généralisation prévue à l'ensemble des départements français en 2025. Ce SPDA a des objectifs de simplification des démarches, de coordination des personnels (sociaux, médicosociaux, sanitaires), de prévention et d'égalité territoriale, mais à l'heure actuelle nous sommes loin du compte en ce qui concerne les moyens et les personnels nécessaires. À quand un véritable service public de l'autonomie (de la petite enfance au grand âge) ?

© Peter Atkins / AdobeStock.com

Les aidant·es, les intervenant·es doivent souvent se débrouiller par leurs propres moyens.

Assurance autonomie

Parmi les « bonnes idées », le Comité consultatif du secteur financier (CCSF) recommande la mise en place d'un contrat d'assurance autonomie obligatoire pour limiter le reste à charge pour les ménages, tout en privilégiant « *autant que possible le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie* ».

Une façon de faire peser à nouveau les aléas de la vie sur les personnes alors que l'on sait que trop souvent, elles renoncent déjà à une complémentaire santé. La FSU rappelle la nécessité et l'urgence d'une loi de programmation et de financement pour le grand âge, pourtant prévue à l'article 10 de la loi « Bien vieillir ».

Nadine Castioni

DE MAUVAISES RÉPONSES À UN DOULOUREUX PROBLÈME : SOUTIEN AUX AIDANT·ES ET DÉROGATIONS AU DROIT DU TRAVAIL

Des expérimentations de services aux aidant·es ont eu lieu. Elles bafouent le droit du travail. Un projet de décret est en préparation pour les généraliser.

Entre 8 et 11 millions de personnes aident un proche en perte d'autonomie. Des dispositifs de relais de l'aidant·e, inspirés de l'expérience québécoise du « baluchonnage », se déroulent dans des départements, par l'intervention d'un professionnel unique de manière continue. Il était donc « nécessaire » d'introduire des dérogations au droit du travail à domicile ou dans le cadre de séjours externes.

Des solutions scandaleuses

Le système repose sur des mesures éhontées :

- 11 heures de repos quotidien pouvant être supprimées totalement ou réduites.
- Absence d'application de la réglementation relative aux temps de pause et à la durée maximale de travail de nuit.

Nous sommes dans un système où soulager les aidant·es par des atteintes aux droits des travailleurs·ses est pleinement assumé par le pouvoir. Dénonçons-le.

Marie-Laurence Moros

■ VIENNE

14 mai, initiative dans la Vienne

La SFRD 86 et le G9 local ont réuni les retraité·es autour des besoins en santé et des réponses à apporter aux difficultés d'accès qui minent notre territoire. Un bel échange nourrissant – entre des élues, la directrice d'un centre de santé, une infirmière « asalée *», l'urgentiste CGT C. Prudhomme et la salle –, fort apprécié et qui donne envie de poursuivre.

Jacques Lecoffre

* Asalée est une association entre médecins généralistes et infirmières déléguées à la santé publique (IDSP) en équipe de soins primaires au service du patient.

■ ALLIER

16 mai, pour sortir de la pénurie

Un débat sur la santé à Vichy a dressé le tableau départemental : les personnes de plus de 75 ans représentent 14 % de la population (10,4 % en France). Le déficit y est marqué, en médecins généralistes et en kinésithérapeutes (entre autres !), professionnels fortement sollicités dans les parcours de soins des personnes âgées. Trois intervenants de grande qualité ont enrichi la discussion. La distribution de flyers avait permis de constater l'intérêt des gens sur ce sujet !

Jeannine Lavédrine

Manifestation régionale à Pontivy

Bourges : le G9 en colère

LE GROUPE DES 9

Plus de 10 ans d'unité intersyndicale des retraité·es !

Au cours de ces années, les 9 organisations syndicales et associations* ont construit leur unité autour de trois revendications : pensions et pouvoir d'achat, santé et « 100 % Sécu », services publics.

Le G9 s'est développé progressivement, à partir de l'exigence d'unité voulue par les retraité·es à la base. Cette volonté partagée a permis de favoriser la mobilisation des syndiqué·es et de se faire entendre des pouvoirs publics. Aujourd'hui les initiatives se multiplient, notamment sur les questions de l'accès aux soins et sur le dossier de la prise en charge de la perte d'autonomie.

Les organisations du G9, ensemble ou séparément, sont solidaires des luttes des actifs·actives, et appellent les retraité·es à se joindre aux actions interprofessionnelles unitaires.

Les organisations du G9 participent activement aux travaux du Haut Conseil de l'Âge (HCA).

Dans un contexte qui stigmatise les retraité·es, qui favorise le développement de l'âgisme, qui tente d'opposer les jeunes aux plus âgé·es, le G9 apporte une analyse qui permet de donner aux retraité·es toute leur place dans la société.

Agir dans l'unité, moteur d'efficacité

Le G9 dénonce les attaques qui se multiplient contre les retraité·es : abattement fiscal de 10 %, droits conjugaux, gel des pensions, hausse de la TVA… Les manifestations du 3 décembre 2024, à Matignon, et dans toute la France, ont contribué à obtenir l'indexation des pensions au 1er janvier. Le 20 mars, au ministère de la Santé, le rassemblement (sans FO) a permis de donner un prolongement aux nombreuses actions dans les départements.

Le G9 est regardé avec envie par les syndicats des actifs·actives. L'unité, si difficile à construire, s'impose d'autant que les menaces se font plus pressantes… C'est le cas actuellement ! En défendant notre système de santé, nos services publics, notre système démocratique…, nous ferons reculer l'extrême droite.

Le G9, par son engagement pluriel, prendra toute sa place pour construire cette perspective d'avenir.

Lionel Allain, Marie-Laurence Moros, Jean-Louis Trouinard

* CGT/FO/FSU/Solidaires/CFE-CGC/CFTC/LSR/FGR-FP/Ensemble et solidaires

RENCONTRE SFRN-FSU ET UCR-CGT, LE 13 MAI 2025

Les représentant·es FSU ont expliqué leur attachement au travail unitaire au sein du G9, outil précieux au service de toutes et tous les retraité·es depuis 11 ans.

Elles et ils ont souhaité des débats plus réguliers et plus nourris, en amont des rencontres à 9, pour éviter dissonances et tensions, comme lors de la préparation de l'étape du 20 mars 2025, pour gagner l'accès aux soins de toutes et tous et redonner toute son efficacité à la Sécu.

UCR-CGT et SFR-FSU prévoient les échanges nécessaires pour préciser exigences revendicatives et propositions d'actions à soumettre au G9, de sorte que chaque organisation soit à même de mobiliser dans les meilleures conditions. **M-L. M. et C.R.**

■ **PARIS :**

Où va la MGEN ?

Alors qu'elle vient d'être retenue pour gérer la complémentaire santé des agent.es des trois ministères de l'Éducation, la MGEN décide de se désengager de ses deux principaux centres médicaux parisiens. Le centre de santé Vaugirard a vu ses activités réduites de moitié. L'institut mutualiste Montsouris (IMM), est placé en redressement judiciare et dans l'attente d'un repreneur. De quoi nous interroger sur la stratégie de la mutuelle historique qui ne revendique plus la reprise par l'Etat de la dette immobilière initiale plombant les comptes de cet établissement ! Un collectif « l'IMM vivra » qui rassemble très largement organisations syndicales, associations, élu·es, dénonce la tarification à l'acte transformant l'hôpital public en une entreprise commerciale via le statut d'ESPIC (établissement privé d'intérêt collectif). Cette politique a plongé l'hôpital public comme les ESPIC dans une crise de financement. Le collectif mobilise pour que le ministre de la santé s'engage à rétablir la subvention d'équilibre. **Lionel Allain**

■ **VAR**

La santé dans le viseur

La SFR varoise multiplie les actions : avec le G9 (conférence gesticulée en septembre, soirée-débat en avril), avec la SD FSU (stage en mars, création d'un groupe WhatsApp)… et un ciné-débat en préparation ! Après les témoignages des professionnels de santé et des patients, le groupe des 9 du Var s'est mis d'accord pour populariser une série de propositions communes pour une Sécu du XXIe siècle à 100 %. Il a détaillé plusieurs axes d'action :

■ Pour la branche maladie :

➜ Reconquérir l'accès aux soins avec des hôpitaux de proximité, des centres de santé, un plan de recrutement et de formation du personnel médical assorti d'une amélioration des salaires et conditions de travail ;

➜ Supprimer les restes à charge, notamment tous les dépassements d'honoraires ;

➜ Maîtriser les prix des médicaments par la mise en place d'un pôle public du médicament.

■ Plus généralement pour la Sécu :

➜ Assurer les recettes des caisses ;

➜ Revenir à une gestion démocratique.

Gilberte Mandon

TAXER LES PLUS RICHES

De la nécessité de la défensive à la pertinence de l'offensive

D'après la Cour des comptes, ceux de la Sécurité sociale « sont hors de tout contrôle » et le déficit se creuse au point que le paiement des pensions et des remboursements serait menacé.

Comment combattre les effets délétères de cette dramatisation sur le ressenti de la population ? Le Premier ministre a dit qu'il fallait *« préparer les esprits »* pour les annonces d'austérité attendues le 14 juillet… Pour illustrer ce qui peut être une stratégie offensive, prenons l'exemple de la proposition de loi « Zucman », déposée par deux députées du groupe écologiste et social (Eva Sass et Clémentine Autin), soutenue par des responsables syndicaux (CGT, FSU, Solidaires, CFDT) , par Attac et Oxfam, et des personnalités politiques diverses (de Coquerel à Glucksmann).

Cette loi sur la taxation des « ultra-riches » instaurerait un impôt minimum de 2 % sur les patrimoines de plus de 100 millions d'euros. Elle pourrait rapporter de 15 à 20 milliards, à comparer aux 4 milliards qui seraient obtenus par la suppression de l'abattement de 10 % pour les retraité·es.

L'occasion d'imposer la justice fiscale dans le débat politique

Dans un contexte marqué par un certain pessimisme dans la population sur la possibilité de mobilisations capables de l'emporter face à un pouvoir antidémocratique, cette initiative se fixe un objectif atteignable : il est soutenu par une large unité des forces progressistes, face à un gouvernement qui campe sur sa propre impopularité. Il refuse de faire contribuer Bernard Arnault, l'archétype des ultrariches très liés au pouvoir politique, pour s'en prendre aux retraité·es désigné·es avec audace comme les « privilégié·es de la République ».

En établissant le lien entre la justice fiscale et les ressources nécessaires à la protection sociale, cette initiative répond à la question fondamentale du « comment passer de l'analyse à l'action ». En février dernier, la proposition a été votée à l'Assemblée nationale à une large majorité confirmant le pronostic de Gabriel Zucman : *« Le coût politique de voter contre un impôt minimum sur les grandes fortunes est devenu trop élevé »*.

© Brian / AdobeStock.com

La taxation des « ultra-riches » pourrait rapporter de 15 à 20 milliards.

Mais au Sénat, le 12 juin, la proposition a été repoussée *« Débattons sérieusement de la taxation des milliardaires ! »*, a souhaité Gabriel Zucman. L'objectif est de combattre frontalement le discours *« On ne peut pas augmenter les impôts, il faut donc réduire les dépenses sociales »*. À notre tour de « préparer les esprits » pour obtenir une victoire imposant la justice fiscale dans le débat politique, et ouvrir la voie à une réforme fiscale. **Daniel Rallet**

PROJETER LA FSU VERS L'AVENIR

Réinventer le syndicalisme

À la tête de la Fédération syndicale unitaire depuis février 2025, Caroline Chevé a à cœur de rassembler et confronter les idées et les besoins de tous les secteurs qui composent la FSU. Pour l'éducation, pour les services publics, pour toutes les générations, pour le syndicalisme, il faut proposer, créer des synergies afin de faire aboutir nos revendications et changer la société. Caroline a répondu aux questions de la SFRN.

Caroline Chevé
Secrétaire générale de la FSU

Quel est ton parcours professionnel, syndical, jusqu'à ton élection au dernier congrès de Rennes ? Comment conçois-tu ta fonction ?

Je suis professeur de philosophie dans un lycée de l'éducation prioritaire dans les quartiers Nord de Marseille. J'y ai beaucoup appris sur mon métier, sur la réalité sociale des élèves, et la vie syndicale était très riche : démocratiser l'accès aux savoirs et aux études est l'enjeu de chaque heure de cours. J'ai longtemps milité dans ma section académique : le journal, l'entrée dans le métier, le suivi des réformes pédagogiques et les instances, notamment CSA* puis CTA* et CHSCTA*. En 2019, sans que ce soit vraiment prévu, les camarades m'ont demandé de devenir secrétaire départementale de la FSU13. J'ai démarré sur les chapeaux de roues par le mouvement des retraites, et j'ai découvert un monde, celui du syndicalisme FSU dans les autres secteurs, de l'Éducation nationale bien sûr — et il y a beaucoup de nuances à saisir, mais surtout dans la territoriale et les autres ministères. Une diversité passionnante qui conduit à interroger ses propres présupposés et à se confronter sincèrement aux différences pour rassembler. J'ai adoré m'y employer.

Devenir secrétaire générale est évidemment une marche beaucoup plus haute. Je m'y engage avec l'espoir de conserver un peu le regard des militant·es de terrain et de parvenir à prendre parfois le recul nécessaire pour projeter la FSU vers l'avenir. Le syndicalisme doit se réinventer.

© FSU

Comment envisages-tu les liens actifs·actives et retraité·es dans notre fédération ?

Quand on parle des retraité·es dans la FSU, ce sont pour moi d'abord les camarades qui ont eu l'énergie et le courage de créer une nouvelle fédération, de nouvelles pratiques démocratiques, un projet syndical renouvelé. Je pense souvent aux débats qui ont dû avoir lieu dans les sections à l'époque, aux moments où les décisions se sont prises : quel engagement !

L'irruption de la FSU sur la scène a fait souffler un air frais dans le syndicalisme. Le choix de l'élargissement, difficile à l'époque, a aussi permis d'ouvrir grand les fenêtres, notamment pour mieux appréhender les services publics. J'ai eu la chance d'apprendre à militer aux côtés de ces camarades, exigeant·es avec les jeunes militant·es et soucieux·ses de transmettre l'histoire et le sens de nos positionnements. Nous leur devons, nous vous devons beaucoup. Ainsi les retraité·es dans la FSU contribuent à inscrire notre action présente dans cette histoire, à mes yeux c'est une grande force.

© FSU

Quels sont, selon toi, les moyens de développer ces liens ?

Les retraité·es militent aussi au quotidien, à tous les niveaux, leur rôle est majeur, en particulier sur les dossiers qui touchent à la protection sociale dans son ensemble, mais plus largement. C'est d'autant plus important que ce sont souvent des dossiers transversaux et que cela favorise aussi les dynamiques fédérales, ainsi que les dynamiques unitaires avec les organisations du G9. Je souhaite que les 80 ans de la Sécurité sociale, comme les initiatives à venir dans le cadre du débat sur le PLF et le PLFSS 2026, soient des occasions d'impliquer davantage la SFRN et les SFRD, à tous les niveaux, de la réflexion jusqu'aux mobilisations.

Propos recueillis par Marie-Laurence Moros

* : CSA : Comités sociaux d'administration.
CTA : Comité technique académique.
CHSCTA : Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail académique.

SEPTUAGÉNAIRES ET TOUJOURS DÉTERMINÉ·ES

Jusqu'au bout. Vieillir et résister dans le monde ouvrier.

Le livre de Nicolas Renahy, paru aux éditions La Découverte, en octobre 2024, suit les trajectoires de ces militant·es des usines Peugeot qui se sont formé·es à la lutte et à la culture depuis les années 1970. Elles et ils continuent à défendre les causes qui ont fait toute leur vie, dans la rue ou par le chant, auprès des plus jeunes.

Les ouvrier·ères des usines Peugeot du pays de Montbéliard (Doubs) ont été l'objet de différents ouvrages de témoignages (*Grain de sable sous le capot ; Résistance & contre-culture ouvrière : les chaînes de montage de Peugeot* de Marcel Durand ; *Mémoires de l'enclave* de Jean-Paul Goux), et de plusieurs études sociologiques, par exemple : *Résister à la chaîne* (dialogue entre un ouvrier de Peugeot, Christian Corouge, et un sociologue, Michel Pialoux). Ces livres traitaient tous d'une époque où les usines Peugeot tournaient à plein (jusqu'à 40 000 salarié·es à la fin des années 1970), et où les luttes furent nombreuses pour les salaires, les conditions de travail, l'accès aux loisirs, à la culture : une des grèves marquantes est celle de 1989 qui a permis des avancées en matière de salaires, d'intéressement et amélioration des conditions de travail, sans oublier la levée des sanctions et des licenciements pour fait de grève.

Des vies de labeur, des vies émancipées

Certain·es des animateurs·trices de cette grève font l'objet d'une nouvelle étude sociologique de Nicolas Renahy, universitaire, directeur de recherche en sociologie*. Celui-ci, parti faire une étude sur les affouages**, s'est trouvé, à ce moment-là, en plein mouvement de lutte contre la réforme des retraites en 2019. Or, parmi les affouagistes se trouvent des militants syndicaux qui participent aux manifestations aux côtés des actifs et actives. Nicolas Renahy accompagne ce groupe de septuagénaires, que le travail a usé physiquement, dont les corps souffrent de problèmes de santé divers, qui ont connu des difficultés matérielles, des deuils mais qui ne se laissent pas mettre en retrait malgré la retraite.

Enfants du baby-boom, elles et ils sont arrivé·es jeunes sur le marché de l'emploi, au moment de la « première massification scolaire » et n'ont pas fait de longues études, mais ont connu une forme de « décloisonnement » social qui a favorisé leur émancipation : rencontres avec des milieux politisés, des résistant·es communistes, des étudiant·es et militant·es trotskystes ou maoïstes, des républicains espagnols… Elles et ils ont intégré des groupes de théâtre, fait connaissance avec le cinéma politique (groupes Medvedkine avec Chris Marker, Bruno Muel), se sont initié·es à l'art, la lecture, par l'intermédiaire des activités du Comité d'entreprise, par exemple.

Culture, solidarité et transmission

Durant toute leur vie professionnelle, leur activité syndicale a été marquée par ces apports et leur a permis de lutter contre leur assignation à une condition subalterne renforcée par l'aliénation du travail à la chaîne. La solidarité au quotidien les a aidé·es à lutter contre les injustices sociales grâce à la force du groupe.

Aujourd'hui, ce groupe engagé et dynamique constitue une force d'entraînement réelle – même si elle n'est pas toujours connue – dans les diverses manifestations (casse du système social, retraites, soutien à la Palestine, aux migrant·es, luttes des femmes). Il réalise une transmission aux plus jeunes militant·es, par exemple par la diffusion d'un petit ouvrage sur Mai 68, une exposition sur la grève de 1989 ou sur l'histoire des migrations, des diffusions de tracts, une chorale militante.

Nadine Castioni

© Source : cgtaddsea.wordpress.com

En 1989, la proposition de la direction d'une augmentation générale des salaires de 1,5 % est vécue comme un camouflet par les salarié·es.

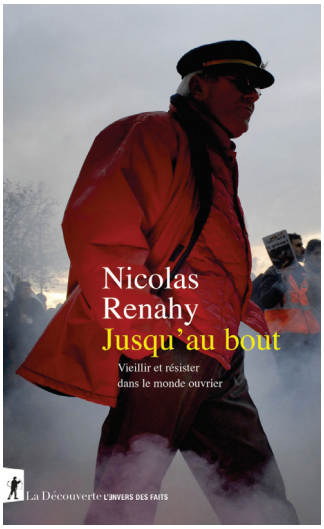

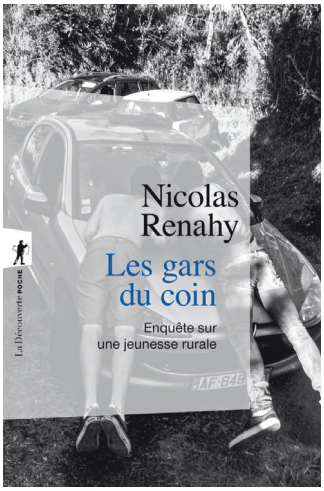

* Département des sciences sociales à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) à Dijon.

** Affouage : possibilité donnée par un conseil municipal de réserver une partie des bois de la forêt communale pour l'usage domestique des habitants – chauffage, cuisine.

MÉFIEZ-VOUS DES ENFANTS SAGES

Qui a une petite araignée dans le plafond ?

Cécile Coulon a 16 ans quand elle écrit son premier roman *Le Voleur de Vie*. Prix littéraires, nouveaux romans, thèse, théâtre, cinéma, elle déroule sa vie de jeune femme au parcours surprenant de vitalité.
En 2010, elle a 20 ans, elle publie un petit roman étonnant : *Méfiez-vous des enfants sages*.

À lire (si ça vous chante et si vous le pouvez) avec en fond sonore, une bande originale mixée par l'autrice : Alice Cooper, Led Zeppelin, The Beverly Brothers… L'incipit annonce la couleur, *That's where we wanna go to get away from it all…* (The Beach Boys)[1]. Demandez le programme.

Elle était une enfant sage dans une petite ville du Sud. Un genre d'endroit où les filles étaient mères avant d'avoir leur permis de conduire. Un genre d'endroit où les mères disaient à leur enfant qui partait à l'école « Dieu te garde ». Elle aimait le chocolat noir, était jolie, souriante et brillante en classe. La sagesse a ses limites. À onze ans, elle chaparde une pomme, elle se blesse. Elle décide alors de ne plus manger de pomme. Un jeudi après-midi, elle embrasse un garçon pour la première fois. Bof ! Elle avait laissé sa langue se promener dans la bouche de son partenaire, elle ne ressentit qu'un goût de vieux Malabar coincé entre les molaires du garçon. Même le pigeon qui les regardait s'est envolé, sans autre forme de procès. Et sans autre forme de procès, elle s'envole pour San Francisco où elle mène une vie sans aspérités en lisant *Sa majesté des mouches*[2]. Vie simple, mais en couleurs. Aussi naturellement qu'elle était venue, elle retourne dans sa petite ville du Sud. Fin du premier chapitre.

© FrimousseRoche / Wikimédia CC

Lui, est peut-être suédois mais vit en Amérique. « *Il vivait dans un monde où chaque geste, chaque mouvement avait son importance. Tout était d'une logique mathématique implacable, rien n'était dû au hasard, il y avait un but à tout. Dieu, la Providence, le Destin, ces choses-là n'existaient même pas* ». Un homme logique. Mais « perché », dirait-on. Une enfance sage, étrange, perturbée par ses géniteurs. Car il aime les petites bêtes. L'araignée Popeye par exemple.

L'autre lui, c'est Eddy (que la voisine espionne) : il vit dans une maison aux volets clos qui sent le vieil hot-dog brûlé, la musique à fond. « *Le soir, il chantait des trucs barges, avec des accords tordus inventés sur une guitare à huit cordes. Quelque part, là-haut, Dieu et ses boniches se fendaient le citron. Alors, il balançait son manche imaginaire en l'air et le Barbu se le prenait dans l'œil.* » Kristina l'aimait. Elle est partie et personne n'a plus jamais entendu parler d'elle.
Sauf « La petite ». Elle, c'est Lua. La fille des deux premiers : Kerrie (qui lit toujours *Sa majesté des mouches*) et Markku. Qu'elle ne nomme pas autrement. Elle n'aime pas le chocolat. Elle a une peur bleue des araignées. Eddy la rassure. Eddy et sa folie. Eddy lui fait une crête bleu et jaune, se marre de ses « *petites affaires avec les moyens du bord* ». « *J'étais fière, Eddy aussi, et mes parents aussi, sauf qu'ils ne me l'ont jamais dit.* » Lorsqu'elle se fait surprendre, ses parents sont convoqués chez le « *Dit-Rectum* », comme l'appelle Eddy.

Méfiez-vous des enfants sages
Cécile Coulon
Éditions Viviane Hamy,
2010, J'ai lu, 120 pages.

Enfin, il y a ce jeune professeur sage, pianiste manqué (il a perdu un doigt dans le groin d'un sanglier). « *Il pourrait être le pianiste à la mode, celui qui remplirait les salles aux murs d'or, avec les gros rideaux rouges et les balcons en hauteur* […] *Mais avec ses dix doigts, Freak n'était rien, justement, ses dix doigts n'étaient plus que neuf.* »
Un roman sage dont il faut se méfier. Et relire *Sa Majesté des mouches*.

Francine Barre

1. : Kokomo, Chanson de The Beach Boys, 1988 « *C'est là que nous voulons aller pour nous évader loin de tout* ».
2. : *Sa Majesté des mouches*, de William Golding, roman anglais culte de 1954, Folio.
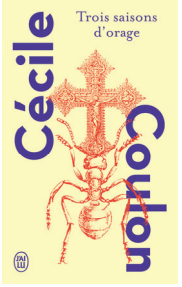
Du même auteur chez le même éditeur